

Planification et organisation des plongées

Préparation niveau 3

Introduction

- Les plongeurs niveau 3 ont une nouvelle prérogative : ils peuvent **organiser des plongées** entre eux
- Il y a donc transfert des prérogatives et responsabilités du Directeur de Plongée :
 - choisir le ou les sites de plongée
 - déterminer si la plongée peut avoir lieu
 - mettre en place la sécurité
 - fixer les paramètres de la plongée
 - pouvoir mettre en œuvre l'assistance et prévenir les secours

**Les plongeurs autonomes N3 sont coresponsables,
il n'y a pas de chef ni de lien de subordination,
ils organisent ensemble l'activité**

Planification et organisation des plongées

- Cadre réglementaire et administratif
 - Les plongeurs et leur équipement
 - Le Matériel d'assistance et de secours
 - Le bateau et les bouteilles
- Planification des plongées
 - Choix du site
 - Météo
 - Marées
- Organisation des plongées
 - Avant de partir
 - Localiser le site
 - Le mouillage
 - À l'eau !
 - Après la plongée
- En cas de problème

Réglementation :

les plongeurs et leur matériel

- Les palanquées sont constituées de 2 ou 3 plongeurs de niveau 3
- Tous les plongeurs sont équipés de :
 - deux détendeurs
 - un gilet
 - un moyen de calculer la décompression
- La licence n'est pas obligatoire, mais elle apporte une **assurance** couvrant l'activité

Non obligatoire :
parachute, phare,
couteau, compas...

Avoir aussi un certificat médical valide et sa carte de niveau

Réglementation : matériel d'assistance et de secours

Les équipements suivants doivent être présents sur le site de plongée, conformes à la réglementation et correctement entretenus :

- moyen de prévenir les secours
- trousse de secours*
- eau douce potable non gazeuse
- bouteille d'O₂ + BAVU
- bouteille d'air de secours + détendeur
- couverture isothermique
- moyen de rappel des plongeurs (aspirateur de mucosités)
- tablette de notation
- jeu de tables

L'activité est matérialisée selon la réglementation en vigueur

**La trousse de secours comprend au minimum :*

- *pansements compressifs grands et petits*
- *antiseptique local*
- *crème antiactinique*
- *bande Velpeau*
- *aspirine en poudre non effervescente*

MATERIEL DE SECURITE

Présentation schématique

1



Moyen permettant de prévenir les secours (VHF, Tél.)

2

trousse de secours



Annexe IV : contenu minimum



a- aspirine en poudre non effervescente



b- crème antiacnique (1 tube)



c- antiseptique local (1 tube)



d- bande type velpeau (5 cm large)



e- pansements compressifs (grands et petits modèles, 1 boîte de chaque)

3



Eau douce non gazeuse

6



Couverture isothermique

4



a- Réserve d'oxygène
b- Manodétendeur et tuyau de raccordement
c- B.A.V.U.

5



Bouteille de secours

7

Eventuellement, aspirateur de mucosités

11

Pavillon Alpha
Nuit : R/B/R

12



Tableau d'organisation des secours

8

Tablette de notation



9

Prof	Survie	Sc	0/10 GPO
15 m	1	0	0
30 m	2	1	0
45 m	3	2	1
60 m	4	3	2
75 m	5	4	3
90 m	6	5	4
105 m	7	6	5
120 m	8	7	6
135 m	9	8	7
150 m	10	9	8
165 m	11	10	9

Un jeu de tables de plongée

10

Moyen de rappel des plongeurs



13

Accompagnant si réimmersion





TABLEAU D'ORGANISATION DES SECOURS EN FRANCE

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU DE SUSPICION D'ACCIDENT DE PLONGEE

La procédure doit être effectuée, si possible, par 2 personnes :
l'une prévient les secours, l'autre effectue les gestes de premiers secours

BILAN

(conscience, ventilation ...)

ALERTE

En mer : VHF, Canal 16 (CROSS)*

A terre : Téléphone 15 (SAMU)

Prévention du suraccident (rappel des palanquées etc.)

*l'oxygène
c'est la vie*

* Conformément au décret 88-531 du 2 mai 1988

SECOURS

OXYGENE 100% 15 litres par minute

Inhalation si sujet conscient

Insufflation si sujet inconscient

REHYDRATER eau, jus de fruit : 1 litre, sujet conscient,
capable d'uriner

ASPIRINE* proposer : 500 mg maximum pour un adulte

ALLONGER ET RECHAUFFER

ou mettre à l'ombre selon les conditions

* Conformément aux dispositions de l'article du 22 juin 1998 modifié.

Sujets conscients ni allergiques ni intolérants. L'aspirine est un médicament, il doit donc être prescrit par un médecin ou donné à la demande expresse de la victime.

REEMPLIR FICHE DE SECOURS EVASAN

(à transmettre aux équipes médicalisées)

EN MER, VHF CANAL 16

- PAN-PAN (3 fois)
- ICI Nom du bateau
- Lieu précis
- Nombre de victimes
- Signes de l'accident (symptômes ...)
- Secours apportés
- etc.

A TERRE, PAR TEL. 15 (ou 112)

- Lieu précis
- N° de téléphone
- Nombre de victimes
- Signes de l'accidents (symptômes ...)
- Secours apportés
- etc.

AUTRES NUMEROS

Pompiers : **18**

Police : **17**

Caisson hyperbare :

Médecin 1 :

Médecin 2 :

Médecin 3 :

Médecin ORL :

**NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCEDURE ENTAMEE, MEME EN CAS D'AMELIORATION
EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ETAIT DECLARE
NE JAMAIS REIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTEE**

Quels moyens de communication ?

VHF ou VHF-ASN



- Puissant et efficace en mer
- Relation directe avec les secours
- Localisation automatique avec une VHF-ASN couplée à un GPS

CRR obligatoire pour une VHF-ASN ou pour une puissance supérieure à 6 watts

Téléphone mobile



- Réseau peu fiable
- Moins efficace pour prévenir les secours
- Utile pour joindre la terre ou être joignable

Un seul ?

Réglementation

Le bateau de plongée

- Permis bateau
- CRR (Certificat de Radiotélégraphiste Restreint) – si besoin
- Armement obligatoire
(voir document joint : division 240 du règlement sur la sécurité des navires)
- Règlements locaux sur la navigation et le mouillage (zones de pêche, espaces protégés)

Les bouteilles

- Les bouteilles personnelles sont soumises aux règles de vérification et d'entretien des équipements sous pression (inspection et requalification, régime TIV)*



* voir cours réglementation

Planification des plongées : choix du site

- Critères de choix :
 - site autorisé
 - connu
 - intérêt particulier (épave, faune ou flore...)
 - facilité d'accès
 - protégé du vent, du courant...
 - mouillage aisé
 - topographie remarquable
 - ...
- Déterminer à l'avance les **conditions** acceptables pour plonger sur le site choisi
- Prévoir un **site de repli** si le premier n'est pas plongeable (conditions météo ou population)



Planification des plongées : la météo

- Sources d'information :
 - Météo France
 - <http://marine.meteofrance.com/>
 - météo marine : 08 99 71 08 08*
 - météo départementale : 08 99 71 02 XX**
 - capitainerie du port
 - radio :
 - France Inter GO à 20h (162 kHz)
 - France Info AM à 6h47
 - prévisions et bulletins spéciaux locaux en VHF canal 16 (CROSS)

* 1,35 € /appel + 0,34 €/min

** numéro du département

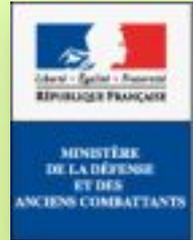
Échelle Beaufort

	Termes descriptifs français (anglais)	Vitesse moyenne en nœuds	Vitesse moyenne en km/h	État de la mer
0	calme (calm)	< 1 kt	< 1 km/h	Comme un miroir
1	très légère brise (light air)	1 à 3 kt	1 à 5 km/h	Quelques rides
2	légère brise (light breeze)	4 à 6 kt	6 à 11 km/h	Vaguelettes ne déferlant pas
3	petite brise (gentle breeze)	7 à 10 kt	12 à 19 km/h	Les moutons apparaissent
4	jolie brise (moderate breeze)	11 à 16 kt	20 à 28 km/h	Petites vagues, nombreux moutons
5	bonne brise (fresh breeze)	17 à 21 kt	29 à 38 km/h	Vagues modérées, moutons embruns
6	vent frais (strong breeze)	22 à 27 kt	39 à 49 km/h	Lames, crêtes d'écume blanche, embruns
7	grand frais (near gale)	28 à 33 kt	53 à 61 km/h	Lames déferlantes, traînées d'écume
8	coup de vent (gale)	34 à 40 kt	62 à 74 km/h	Tourbillons d'écume à la crête des lames, traînées d'écume
9	fort coup de vent (severe gale)	41 à 47 kt	75 à 88 km/h	
10	tempête (storm)	48 à 55 kt	89 à 102 km/h	Lames déferlantes grosses à énormes, visibilité réduite
11	violente tempête (violent storm)	58 à 63 kt	103 à 117 km/h	visibilité réduite par les embruns
12	ouragan (hurricane)	≥ 64 kt	≥ 118 km/h	

- Degrés -



Planification des plongées : les marées



- Les marées peuvent générer de forts courants peu favorables à la plongée
- Préférer l'étale ou la mer est plus calme
- Attention : l'étale est le moment où les courants s'inversent
- Les marées de haut coefficient (> 110) génèrent des courants plus importants
- Un fort marnage peut modifier considérablement un site de plongée (accès, mouillage...)

Annuaire des marées édité par le SHOM (<http://www.shom.fr>)

Organisation de la plongée : avant de partir

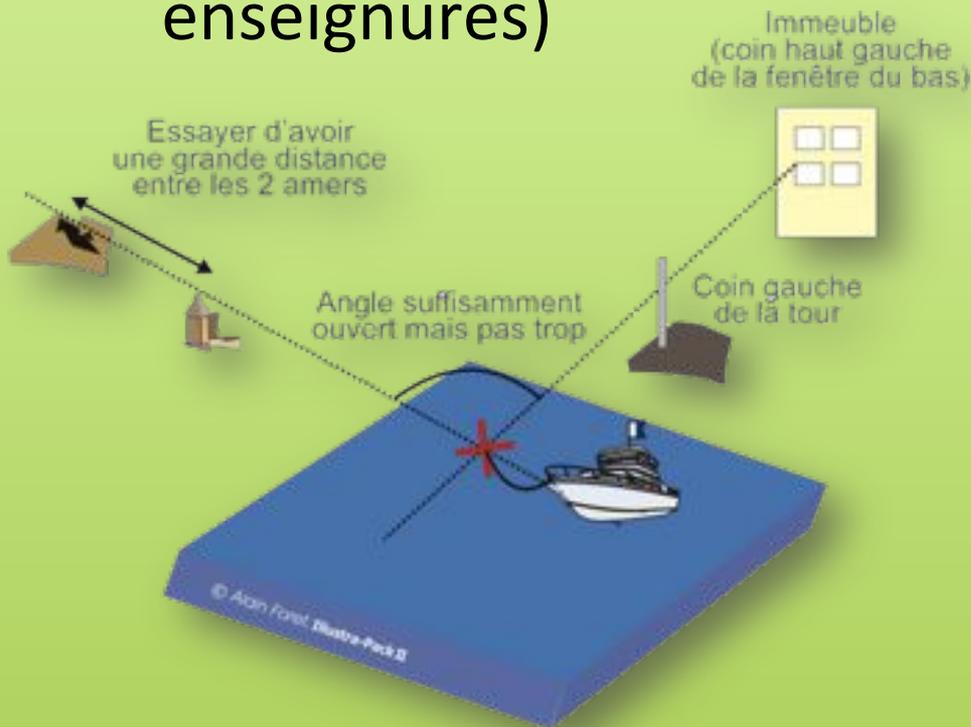
- S'assurer de la conformité de l'organisation par rapport à la législation (documents, équipements obligatoires)
- Vérifier l'état du matériel et des plongeurs
- Prévenir à terre et donner une heure approximative de retour



*On peut annuler
une plongée
jusqu'au dernier
moment...*

Organisation de la plongée : localisation du site

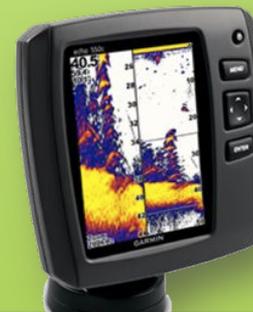
- À l'œil : cartes et repères visuels (amers, alignements et enseignes)



- GPS



- Sondeur ?



Organisation de la plongée : le mouillage

- Ne pas mouiller n'importe où :
 - zone autorisée uniquement
 - attention à l'environnement
 - se renseigner sur les mouillages fixes utilisables
 - attention à la zone d'évitage

*Le mouillage est-il
largable
facilement ?*

- Signaler l'activité par un **pavillon Alpha**
(ou Croix de Saint-André ou feux RBR la nuit)



- Préparer le bloc de secours

*Faut-il l'immerger ?
À quelle profondeur ?*

*Besoin d'une ligne vie ?
Quelle longueur ?*

Organisation de la plongée : à l'eau !

- Organiser les plongeurs en palanquées de 2 ou 3
- Remplir une feuille de palanquée :
 - noms des plongeurs
 - paramètres planifiés
 - heure prévue de retour
 - heure effective de retour
- Organiser des tours pour laisser une **sécu surface** qui pourra intervenir pour récupérer des plongeurs



Quand est-ce qu'on s'inquiète ?

Organisation de la plongée : après la plongée

- Remplir la feuille de palanquée
- Quitter le site en le laissant « en bon état »
- Prévenir à terre de son retour

*Les paramètres
fixés ont-ils été
respectés ?*

En cas de problème



- Mettre en place les premiers secours :
 - récupérer les victimes
 - rappeler les plongeurs en immersion
 - effectuer un premier bilan vital (conscience, ventilation, circulation)
 - alerter les secours
 - traiter les victimes
- Remplir une fiche d'évacuation :
 - circonstances de l'accident
 - paramètres de la plongée
 - évolution des fonctions vitales
- Jusqu'à l'arrivée des secours, surveiller en faisant un bilan vital régulier et en notant les évolutions éventuelles



C'est fini !



- Sources :
 - <http://www.developpement-durable.gouv.fr>
 - <http://marine.meteofrance.com>
 - Code du Sport ([Légifrance](#) et [FFESSM](#))
- Documents fournis :
 - Équipement de sécurité des navires de plaisance
 - Guide Météo Marine 2012
 - Fiche d'évacuation
 - Feuille de palanquée

